



COVID-19 – Un scénario évolutif en cas de rentrée sous contraintes sanitaires

Le 8 juin 2020

Message de Virginie LAVAL, vice-présidente en charge des formations, présidente de la Commission Formation et Vie Universitaire (CFVU)

A l'intention des personnels de l'université de Poitiers

Madame, monsieur,

Chère collègue, cher collègue,

Depuis le 2 juin une nouvelle phase de déconfinement a été ouverte par le gouvernement, ce qui permet la levée de nombreuses interdictions et l'espoir d'une fin progressive de la crise sanitaire et des contraintes associées. Pour autant, le [décret du 31 mai 2020](#), publié le 1^{er} juin, continue d'imposer partout « *une distanciation physique d'au moins un mètre entre deux personnes* », y compris au sein des universités.

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a annoncé maintenir ces consignes sanitaires qui contraignent la prochaine rentrée de septembre. Dans son [communiqué de presse du 3 juin](#), la Ministre précise que : « *l'incertitude relative à la situation sanitaire qui prévaudra durant le premier semestre de l'année 2020-2021 conduit [...] à en projeter l'organisation dans le respect des consignes sanitaires actuelles* ». Les universités doivent préparer la rentrée de septembre dans le respect de ces contraintes sanitaires.

Ces consignes nationales diminueront considérablement la capacité d'accueil des étudiants dans les locaux de l'université. Cette diminution sera de moitié dans les salles et des deux-tiers dans les amphithéâtres. En conséquence, notre établissement qui compte habituellement 308 salles en capacité d'accueillir entre 30 et 40 étudiants, verra ce nombre tomber à 60. Pour les amphithéâtres, seuls 39 seront en capacité d'accueillir une promotion de 100 étudiants, contre 60 en situation habituelle.

A ces contraintes capacitaires viendront certainement s'ajouter celles relatives au nettoyage des locaux entre chaque changement de groupe, qui auront pour effet de diminuer les plages horaires disponibles pour l'enseignement.

Une telle réduction de notre capacité d'accueil physique est importante et notre établissement, comme tous les autres, n'est évidemment pas dimensionné pour une telle situation.

La prochaine rentrée doit être adaptée pour anticiper l'application des normes sanitaires demandées par le Ministère. Elle consiste à prendre en compte conjointement ces normes et la diminution des capacités d'accueil physique dans nos locaux.

L'élaboration de ce scénario de rentrée a fait l'objet d'une intense concertation interne ces dernières semaines, avec les directeurs de composante, les assesseurs à la pédagogie, les services communs et centraux concernés, ainsi que les élus de la CFVU.

Ce scénario a été présenté et adopté par la CFVU le 3 juin sur ses aspects pédagogiques. Il a été présenté au CHSCT, en présence d'étudiants, le 4 juin sur ses aspects relatifs aux conditions de travail des personnels. Il a été présenté au CTE le 5 juin sur ses aspects d'organisation. Il fera l'objet d'une présentation au prochain CA du 12 juin.

Notre objectif est de privilégier le maintien au sein de notre université d'un maximum d'enseignements en présentiel.

Le maintien au sein de notre université du maximum d'enseignements en présentiel est envisagé selon une modalité dite en « présentiel hybride ». Cette organisation permet de dispenser un même enseignement à une partie des étudiants d'une même promotion en présentiel et l'autre partie à distance. Par rotation (hebdomadaire par exemple) entre les étudiants, chacun assistera ainsi à une partie du cycle d'enseignement en face à face pédagogique. Pour l'enseignant, cette modalité a le mérite de s'approcher au plus près, au regard des contraintes, d'un enseignement traditionnel. Il n'en demeure pas moins que des enseignements devront probablement être réalisés totalement ou partiellement à distance.

Aussi, il est prévu d'équiper les principaux amphithéâtres et une majorité des salles de l'université avec des matériels de visioconférence, afin de rendre possible cette modalité hybride d'enseignement. Les enseignants seront libres de projeter et partager des documents, d'être filmés et/ou de privilégier le mode audio. La liste des salles et des amphithéâtres dont l'équipement est prévu sera transmise dès mi-juin aux directions des composantes. Celles-ci pourront, avec les équipes pédagogiques des formations, préparer les emplois du temps.

Quelle que soit l'évolution de la situation, les étudiants comme les enseignants pourront disposer d'emplois du temps comme dans une situation normale, ces derniers devront être conçus en intégrant l'ensemble des enseignements, qu'ils soient réalisés en présentiel hybride ou à distance. La répartition des enseignements entre présentiel hybride et distanciel sera déterminée au sein des équipes pédagogiques, en fonction des spécificités de chaque formation et des contraintes des locaux, en lien avec les assesseurs à la pédagogie.

Ce scénario est temporaire. Il est réalisé pour répondre aux seules contraintes sanitaires du moment. Il n'a pas vocation à être pérennisé. Il permettra aussi de s'adapter aux éventuelles évolutions des consignes sanitaires nationales. La priorité accordée au présentiel hybride permet en effet de modifier, à la hausse comme à la baisse en fonction des contraintes sanitaires, la proportion d'étudiants en présentiel ou à distance.

Pour déployer ce scénario d'organisation de la rentrée, un accompagnement spécifique est prévu.

Pour les étudiants, les dispositifs d'aide et le prêt de matériel informatique seront poursuivis, le tutorat d'accompagnement pédagogique sera renforcé afin que la situation ne conduise pas à une hausse des inégalités et des situations de décrochage. Une information et des ressources en ligne dédiées seront créées.

Pour les équipes pédagogiques, une offre de services spécifiques sera proposée par le Pédagolab, qui réunit la cellule TICE et le CRIIP, dans la mise en œuvre des différentes modalités d'enseignements possibles : présentiel hybride et distanciel.

Dans cette période d'évolution extrêmement rapide des consignes sanitaires, le déclenchement de ce scénario d'organisation de la prochaine rentrée dépend de la publication des textes officiels.

A cet égard, une circulaire ministérielle relative à l'organisation de la rentrée en septembre est attendue très prochainement. En fonction des orientations de celle-ci, le scénario d'organisation sera déclenché. Vous en serez immédiatement informé.

Ce scénario prévu en cas de rentrée sous contraintes sanitaires est aujourd'hui disponible [sur l'intranet](#), afin de permettre à notre établissement de s'y inscrire si cela est nécessaire, et à chacun d'entre nous de se préparer à cette hypothèse.

Au-delà de ces préparatifs, j'espère bien évidemment, comme nous toutes et tous, qu'une éventuelle levée des contraintes sanitaires permettra une rentrée dans des conditions les plus normales possibles.

Très sincèrement,

Virginie LAVAL

Vice-présidente en charge des formations, présidente de la Commission Formation et Vie Universitaire (CFVU)